

Remplissez les cases jaunes. Choisissez Oui ou Non dans les listes. Laissez vides les sections qui ne s'appliquent pas.

*Si vous avez une attestation de non-autonomie, joignez-la. L'autonomie ne vous empêche pas de demander le crédit.*

*Dans un condo détenu : joignez le relevé des services admissibles remis par le syndicat de copropriétaires.*

*Si le loyer a changé, indiquez ci-dessous les périodes et le loyer mensuel pour chacune. Exemple : janvier à juin : 900 \$; juillet à décembre : 950 \$.*

*Si oui, joignez les factures. Ces frais concernent un autre crédit; nous les examinerons séparément.*

Gestion JC calcule le crédit à partir des documents et des règles applicables à l'année d'imposition.